JOURNEE INTERNATIONAL E DU TRAVAIL SOCIAL 20 mars 2024

TRAVAIL SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT DES DEPLACES DES GUERRES A L'EST DE LA RDC

Par

Casimir MPETSHI ETSHINDO WEPELEPELE

Chef de Travaux et Doctorant en Sociologie à l'Université de Kinshasa Enseignant à l'Institut National du Travail Social de Kinshasa E-mail: mpetshicasimir@gmail.com

Introduction

Depuis 1997, jusqu'à ce jour, la République Démocratique du Congo, pays au cœur de l'Afrique centrale demeure le territoire où se passe des différentes scènes des conflits armés, des guerres interethnique et des attaques par ses voisins. Cette situation a rendu catastrophique la situation humanitaire et mérite l'attention de l'état congolais, de la communauté internationale et des travailleurs sociaux. Selon l'Information.tv5monde.com, la République Démocratique du Congo a enregistrée plus ou moins un nombre de 6,9 millions de personnes actuellement déplacées, en raison notamment du regain de violences dans l'Est du pays. Selon la même source, les combats se sont intensifiés depuis début octobre 2022 au nord de Goma, la capitale provinciale du Nord-Kivu, entre la rébellion du M23 d'une part, l'armée de la RDC (FARDC) et des groupes armés dits "patriotes" d'autre part.

Introduction, suite

Dans son communiqué, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) souligne qu'une grande majorité de déplacés a besoin d'aide humanitaire car la situation est très inquiétante et désolente. Certaines organisations internationales, notamment, l'Organisation Internationale pour les Migrations, etc. au côté du gouvernement congolais, intensifient leurs efforts pour répondre à la crise complexe et persistante en RDC, tandis que le nombre de déplacés internes ne fait que s'augmenté à travers le pays, le plus grand nombre jamais enregistré,

Introduction, suite

indique l'organisation onusienne. Avec le conflit en cours et l'escalade de la violence, la République Démocratique du Congo est confrontée à l'une des plus grandes crises de déplacement interne et humanitaire au monde. La résurgence fin 2021 du M23 ("Mouvement du 23 mars"), rébellion soutenue par le Rwanda voisin selon de nombreuses sources, a provoqué dans le Nord-Kivu le déplacement de centaines de milliers de personnes et aggravé une crise humanitaire quasi-permanente dans l'est de la RDC depuis près de 30 ans. Notre communication porte sur les points suivants: compréhension des concepts et comment accompagner les déplacés des guerres à l'Est de la RDC?

I. COMPREHENSION DES CONCEPTS

I.1. Travail social

1.1. Brève histoire du travail social

Bien que l'on définisse le travail social comme une jeune profession, il est en réalité loin d'être une construction récente. En effet, les « premières « traces » de solidarité sont anciennes. Elles relèvent depuis l'antiquité. Les civilisations antiques se reposaient sur des conceptions religieuses ou altruistes pour construire les socles des solidarités. L'action charitable de l'Eglise

s'étendra durant les VIIème et les VIIème siècles avec l'apparition de léproseries, d'hospices pour les vieillards... Progressivement, du XVème au XVIIIème siècle (temps moderne), la pensée devient davantage dans une sphère économique plus forte. Mais c'est plus au 19ème siècle que le travail social va de plus en plus prendre forme. D'une façon schématique, notre Maitre Mbalanda résume l'histoire du travail social de manière suivante :

- 1. Moyen Age: les églises, les couvents, les riches charitables s'occupent des plus pauvres.
- Au début du 16^{ème} siècle, l'aide à la mendicité se règlemente à travers : Hôpitaux, hospices ; Ateliers de travail ; Maisons d'arrêt ; orphelinats; etc.
- Guerre de Trente Ans (1618-1648) : division du monde en deux :
- 2. Le protestantisme :
- -Lutte contre la pauvreté;
- -Notions de devoir, discipline, responsabilité personnelle ;

- Gérer : base de ce qui sera l'assistance sociale ;
- Eduquer : base de ce qui sera l'éducation en foyer des contreprestations.

3. Le catholicisme :

- Intégration de la pauvreté;
- Notions de communauté, aide mutuelle, tradition, soumission de l'individu à l'enseignement de l'Eglise;

- A l'origine de l'animation socioculturelle : lutte contre l'oppression de l'Eglise et de l'Etat.

4. XIXème:

- -Industrialisation;
- -Afflux vers les villes;
- -Misère.

Comme signale notre Maitre Mbalanda Lawunda, à la suite de la misère de masse va apparaître le bénévolat de femmes de classes aisées, qui ont du temps et de l'argent. Elles se rebellent contre la chasse aux pauvres, et constatent l'insuffisance de leur action.

5. Avec le Progrès social:

Va s'en suivre la mobilisation d'ouvriers et de femmes, des œuvres d'entraide, des syndicats, mais également, le développement du système de sécurité sociale, la politique sociale, les services sociaux.

6. Les années 1970 :

Trois branches principales d'activités sont regroupées sous l'étiquette « travail social » :

- -Service social;
- -Education spécialisée;
- -Animation socio-culturelle.

Comme note notre Maitre Mbalanda Lawunda, ces trois branches principales n'ont pas les mêmes racines, la genèse en est différente, tant chronologiquement que conceptuellement. Le terme même de travail social ne s'est généralisé que tardivement dans les années 1970.

Que retenir sur l'histoire de travail social? Afin d'assurer la subsistance des personnes incapables, physiquement et/ou économiquement, les sociétés humaines (des groupes tribaux aux États centralisés) ont organisé des formes diversifiées de prise en charge. Selon les sociétés, celles-ci se font par les proches (famille, clan), par des institutions

spécialisées (hôtel-Dieu, hôpital général, etc.), par l'État, avec les divers systèmes de protection sociale.

Le travail social est l'une de ces formes de prise en charge. Né au cours du XIXe siècle dans les pays de la révolution industrielle (Grande-Bretagne, Allemagne, États-Unis, France, Belgique et quelques autres), il est une réponse à un double phénomène qui caractérise ces sociétés :

- la précarisation massive de la population qui est la main-d'œuvre de l'industrie naissante, le prolétariat ;
- la rupture des liens de solidarité collective traditionnels affectant ce prolétariat, pour la plupart issu du monde agricole et ayant émigré vers les villes industrielles.

Alors que, jusqu'à cette période, la pauvreté était soit liée à un statut social d'infériorité, soit portée par des individus hors des liens de solidarité (comme les vagabonds), ou encore liée à des phénomènes conjoncturels (tels que famines, épidémies), la pauvreté du prolétariat est le fruit

du progrès de l'industrie, clef du développement du système capitaliste. Face à cette situation, les formes traditionnelles de solidarité s'avèrent impuissantes. Les formes individuelles de charité, comme l'aumône, sont incapables d'améliorer le sort de ces nouveaux pauvres que sont les prolétaires. Il s'agit, dans ce XIXe siècle, de trouver des solutions pour résoudre ce qui est défini comme « la question sociale ». Les solutions varient, mais la cible est la même : le prolétariat, qui, dépourvu de cette protection que constitue la propriété pour la bourgeoisie, est livré aux aléas divers tels que le chômage, la maladie, la vieillesse, sans compter que les salaires sont...

ohomno.

insuffisants pour assurer le minimum vital que sont l'alimentation et le logement. En France, principalement dans la seconde moitié du XIXe siècle, de nombreuses institutions sont mises en place par des philanthropes pour tenter de résoudre cette question sociale. La mise en œuvre de ces diverses actions est souvent précédée par des enquêtes qui visent à apporter des éléments de connaissance de la situation de la classe ouvrière. Les diverses institutions s'inscrivent principalement dans trois

- l'éducation qui, outre celle des enfants, se développe dans les domaines de l'hygiène, de la discipline des corps, de la politesse ;
- la jeunesse, dont la dangerosité est soulignée, marquée par le vagabondage, et à laquelle on répond par l'enfermement dans des institutions visant l'apprentissage ou par les colonies agricoles, prisons des mineurs;
- -le logement, où les actions prennent plusieurs formes : cité ouvrière liée à l'usine, caisse d'épargne visant l'accession à la propriété et, à la fin du siècle, l'instauration des habitations à bon marché (HBM).

Du point de vue idéologique, notre maitre Mbalanda Lawunda signale que, l'ensemble de ces « œuvres» visent à combattre certes la misère, mais aussi l'organisation autonome de la classe ouvrière et les doctrines socialistes. De leur côté, les ouvriers n'attendaient pas tout de ces œuvres sociales qui leur sont destinées et qui, d'une certaine façon, sont la réponse bourgeoise à leurs revendications d'amélioration de leurs conditions de vie. Malgré une répression constante, ils s'organisent pour résister à leurs conditions de travail, pour imposer une réduction du temps de travail et l'augmentation des salaires. Mutuelles, syndicats, coopératives ont été quelques-unes des formes

te

d'organisation qu'ils ont adoptées tout au long du XIXe siècle. Et ils ont même essayé, en 1848 avec la République sociale et en 1871 avec la Commune, de réaliser bouleversement brutal » du système politique et social. L'émergence du travail social en France a été préparée par ces diverses actions entreprises pour améliorer le sort de la classe ouvrière. Son apparition s'inscrit en concomitance avec les premières théorisations et mises en œuvre des politiques sociales, portées aussi bien par la bourgeoisie laïque (qui s'incarne dans le Parti radical) que par les divers courants du catholicisme social ou du protestantisme.

Nous pouvons donc situer cette émergence du travail social à la fin du XIXe siècle, sans qu'une date précise puisse être donnée.

Le travail social naissant se situe dans la mouvance de la réforme sociale. Il s'agit d'obtenir la paix sociale en adoptant des réformes améliorant les conditions d'existence des personnes les plus pauvres, la classe ouvrière. Par cette position, le travail social rompt avec la bienfaisance qui consistait à distribuer des secours à des individus, des familles pauvres et méritantes (l'aumône) : il s'agit d'introduire des législations, des institutions qui ont pour objectif la transformation des conditions

d'existence soit de catégories de population, soit de l'ensemble de la population.

Selon notre maitre Mbalanda Lawunda avec qui, nous partageons le point de vue, le travail social, à travers l'histoire, n'a jamais cessé d'évoluer et de se développer. Il est devenu, aujourd'hui, un vecteur incontournable de la pensée économique et des orientations politiques. Son champ d'action s'est étendu, ses pratiques se sont adaptées aux nécessités des préoccupations des générations antérieures. Son caractère professionnel s'est affirmé.

, comme la RDC, la détérioration des conditions de vie dans les campagnes, l'urbanisation sans moyens, la déstructuration de la famille élargie, la pauvreté de masses, la crise généralisée d'emplois, De nombreux défis se présentent aux « fantassins du social ». La crise de l'emploi, les évolutions rapides des modèles familiaux, l'évolution démographique et sociologique, la disparition de l'État providence obligent les acteurs de l'intervention sociale à trouver de nouvelles réponses et à inventer de nouvelles pratiques, afin d'asseoir durablement leur légitimité.

Dans les pays en développement les conflits armés ; avec la gamme de leurs

conséquences très variées dans la société congolaise, sont autant des problèmes se présentant comme des grands défis auxquels doivent faire face les travailleurs sociaux.

Quand bien même, certains observateurs ont pu annoncer (ou annoncent) la mort programmée du travail social, on ne finit pas de constater que sa nécessité républicaine demeure de plus en plus incontestable.

1.1.2. Tentatives de définition du travail social

Le concept de travail social recouvre l'ensemble des activités sociales. La réalité à laquelle se réfère ce concept englobe le service social, l'action sociale, la politique sociale, l'administration, la recherche, etc. Le travail social ainsi défini correspond à ce que les anglo-saxons appellent « social welfare ».

Selon Michel Autès : « Le travail social demeure une organisation sociale fragile, à l'intersection *des institutions* et *des individus*. Cette position à la fois frontalière et "d'entre-deux" caractérise le travail social dans la double position de l'exercice du mandat institutionnel et de la prise en compte du besoin ou de la demande des individus. S'il est situé dans tous les lieux où la logique des institutions rencontre la singularité et la subjectivité des individus, il inscrit ses réponses sur le double registre de la normativité (logique du mandat) et du respect des subjectivités (l'émancipation) ».

Le terme de travail social va progressivement amalgamer un ensemble de pratiques et de métiers autour d'un noyau dur constitué de trois professions, comme nous soulevé dans l'historique : les assistants de service social, les éducateurs spécialisés et les animateurs. Le travail social se construit ainsi, autour d'une triple généalogie : la suppléance familiale, l'action éducative et l'animation portée par la tradition de l'éducation populaire. Et l'appellation de travailleur social fonctionne aujourd'hui comme une appellation unificatrice, certains métiers cherchant à être assimilés à ce noyau.

Une définition a été donnée par les Nations unies en 1959, laquelle insiste sur le type de relation entre le travailleur social et l'individu : « Le travail social est une activité visant à aider à l'adaptation réciproque des individus et de leur milieu social, cet objectif est atteint par l'utilisation de techniques et de méthodes destinées à permettre aux individus, aux groupes, aux collectivités de faire face à leurs besoins, de résoudre les problèmes que pose leur adaptation à une société en évolution, grâce à une action coopérative, d'améliorer les conditions économiques et sociales. »

Quarante années plus tard, la définition proposée par la Fédération internationale des travailleurs sociaux ne se différencie guère de cette première définition. Le travailleur social est présenté comme celui qui « cherche à promouvoir le changement social, la résolution des problèmes liés aux relations humaines, la capacité et la libération des personnes afin d'améliorer le bien-être général. Grâce à l'utilisation des théories du comportement et des systèmes sociaux, le travail social intervient au point de rencontre entre les personnes et leur environnement. Les principes des droits humains et de la justice sociale sont fondamentaux pour le travail social ». Au vu de ces définitions internationales, il n'est

précisé ni le type de professionnels concerné ni la clientèle visée.

En France, le Conseil supérieur français du travail social propose une définition qui repose sur les finalités de ce dernier : « Retisser des liens entre individus et groupes sociaux qui, pour des raisons diverses, se situent en dessous ou en dehors des normes de la collectivité de référence ». On retrouve le même accent mis sur les objectifs dans la définition proposée par le Conseil économique et social : le travail social « a pour vocation première d'aider à ce qu'une personne, une famille ou un groupe de personnes ait accès aux droits que la société lui

confère, et crée ou recrée des liens sociaux ». Aux Etats-Unis et en Royaume Uni : Le travail social est une discipline professionnelle et académique engagée à la poursuite de l'aide sociale, le changement social et la justice sociale. Les travaux de terrain vers la recherche et la pratique pour améliorer la qualité de la vie et le développement du potentiel de chaque individu, groupe et communauté d'une société. Les travailleurs sociaux exercent des interventions à travers la recherche, la politique, l'organisation communautaire, la pratique directe et l'enseignement. La recherche est souvent axée sur des domaines tels que développement humain,

politique sociale, administration publique, évaluation des programmes et du développement international et communautaire. Les travailleurs sociaux sont organisés au niveau local, national, continental et international dans des organismes professionnels. Le travail social, un domaine interdisciplinaire, comprend les théories de l'économie, l'éducation, la sociologie, la médecine, la philosophie, la politique, la psychologie et aussi bien qu'anti-oppressive et anti-raciste du discours.

Au Canada, Québec : le travail social est une Activité organisée qui vise à aider l'adaptation des individus et de leur milieu social en utilisant des techniques pour permettre aux individus, aux groupes de faire face aux besoins et de résoudre leurs problèmes dans une société en constante évolution. Ainsi, l'ensemble des définitions proposées par ci-haut, mettent l'accent sur les objectifs assignés au travail social, sur ses missions dans le cadre des politiques sociales. L'objectif du travail social est de rendre aux plus dépendants l'autonomie qui leur permettre d'affirmer leur propre originalité, tout en bénéficiant d'une intégration ...

- suffisante. En résumé, le travail social renvoie à une activité qui : -aide à l'adaptation réciproque de l'individu et de son milieu de vie ;
- -permet à l'individu de cheminer vers une nouvelle situation, de nouvelles conditions de vie, meilleures par rapport aux conditions actuelles;
- -permet d'accéder aux droits, de créer et recréer les liens sociaux, de promouvoir le changement social et la solution de problèmes.

1.1.4. Champ et finalités du travail social

L'idée qu'il n'existe pas de champ défini a priori du travail social est une idée récurrente au sein des équipes rencontrées dans les collectivités. Le travail social est loin de désigner un champ unifié. Pour rappel, il s'est construit selon des généalogies séparées (le service social, l'éducation spécialisée, l'animation), chaque lignée ayant ses propres axes de clivage et ses traditions historiques. Les travailleurs sociaux exercent dans des institutions très diversifiées : centres sociaux, services d'accueil de la petite enfance, établissements pour personnes handicapées, pour personnes âgées, etc. Ils peuvent être des agents de l'État et des collectivités territoriales mais

également appartenir au monde associatif. Ce qui rassemble des missions, des pratiques et des acteurs aussi variés est sans doute la relation d'aide ou de service. Le travail social recouvre l'accompagnement des personnes dans leurs parcours, il correspond à l'activité des travailleurs sociaux répondant à une demande sociale. Selon une conception extensive défendue par une directrice générale des solidarités interrogée, le champ du travail social, recouvrant celui de l'action sociale, est non délimité a priori. Il obéit à un principe d'universalité dans les champs abordés et les publics accompagnés.

Concernant les finalités du travail social, les approches sont fortement convergentes pour les cadres et les travailleurs sociaux rencontrés : il s'agit de favoriser l'autonomie des personnes, de permettre l'accès aux droits, d'aider à la mobilisation des ressources, et, au-delà d'une simple logique de réparation, d'avoir une mission de maintien du lien social. Le travail social contribue également à repérer des difficultés (fonction de diagnostic) et à prévenir (logique de prévenance).

1.2. Concept d'accompagnement Pour emprunter notre maitre Mbalanda Lawunda,

l'accompagnement renvoie à la notion « d'aller avec » ; il se réfère aussi à la notion de fournir des conseils personnalisés dans une perspective de développement d'aptitudes et de compétences dans le but de trouver un mieux-être et des solutions à des difficultés. L'accompagnement, pour ainsi dire, consiste à suivre et guider des personnes souffrant d'un déficit de ressources quotidiennes (matérielles, psychologiques, relationnelles, etc.) pour mener à terme un projet (qui soit le leur), adapté à leurs capacité et à leur environnement.

l'accompagnement revêt différents sens. D'abord,

compte tenu des normes et de la vie sociale (reconnues par l'opinion publique et par les autorités légales).

L'accompagnement social est une modalité d'intervention sociale qui s'est développée à la fin du xxè siècle. Traditionnellement, l'intervention sociale consistait à prendre en charge une personne de manière très étendue en institution (établissements spécialisés). Dans ce cas, des personnes sont regroupées, éventuellement vivent, dans un lieu conçu pour les accueillir, en fonction de leur pathologie handicap mental, psychique, physique, désinsertion sociale majeure. Cette institutionnalisation a été très critiquée, car elle produisait à la fois une relégation et la chronicité des pathologies.

I.3. Guerre: La guerre est un phénomène de violence collective organisée qui affecte les relations entre les sociétés humaines ou les relations de pouvoir à l'intérieur des sociétés. Elle est régie par le droit des conflits armés, aussi appelé « droit international humanitaire ». I.4. Déplacés des guerres: Les déplacés des guerres sont des personnes contraintes de fuir leur propre milieu de vie, notamment en raison de

conflits, de violences, de violations des droits humains ou dû à la guerre.

II. COMMENT ACCOMPAGNER DES DEPLACES DES GUERRES A L'EST DE LA RDC EN VUE DE LEUR REINSERTION SOCIALE?

Pour être à mesure d'accompagner les déplacés des guerres à l'Est de la RDC, les travailleurs sociaux doivent :

- Etre des vrais patriotes : c'est-à-dire les gens qui aiment ardemment leur patrie et les prouve par leurs actes. -Avoir l'esprit de l'égalité : Les professionnels du travail social respectent la personnalité et la dignité de chaque être humain. Ils s'abstiennent de toute forme de discrimination ayant trait, entre autres, à l'appartenance ethnique, au sexe, à la couleur de la peau, à l'orientation sexuelle, au handicap ou à la maladie.

- La solidarité: Les professionnels du travail social utilisent avec soin les ressources qui leur sont allouées et veillent à ce qu'elles soient distribuées équitablement selon les besoins; Ils coopèrent à l'élimination des inégalités sociales et développent des solutions en conséquence.
 - -La démocratie : Les professionnels s'engagent pour que tous et toutes participent à la vie sociale et pour que chacun ou chacune ait accès aux ressources et prestations de base dont il ou elle a besoin ; Les professionnels s'engagent également pour l'introduction ou le changement de mesures ou de lois visant une plus grande justice sociale;

- Se mobiliser en faveur des personnes déplacées à l'Est de la RDC;
 - -Les Assistants sociaux doivent soutenir réellement le bien-être physique et mental des personnes déplacées ; -Les travailleurs sociaux doivent être très proches de la communauté ou des communautés déplacées ;
 - veuillez à la mise en place des initiatives locales ; -sensibiliser les populations congolaises sur le bienfondé de l'accompagnement des déplacés ;

- aider à l'adaptation réciproque des individu déplacés et de leur milieu de vie - permettre aux individus déplacés de cheminer vers une nouvelle situation, de nouvelles conditions de vie, meilleures par rapport aux conditions actuelles; - permettre aux déplacés des guerres d'accéder aux droits, de créer et recréer les liens sociaux, de promouvoir le changement social et la solution de leurs problèmes.

- Veuillez au respect des droits des personnes déplacé;
- Faires des enquêtes sociales pour identifier les besoins des déplacés;
- organiser des collectes des fonds en faveur des déplacés;
- sensibiliser les églises en faveur des déplacés des guerres;
- faires des pressions aux institutions nationales et internationales à avoir un regard sur les déplacés;
- dénoncer l'indifférence et la complicité de la communauté internationale et de l'Union Africaine face à l'agression de la RDC par le Rwanda; etc.

Conclusion

Comme signalé à l'introduction de notre exposé, depuis 1997, jusqu'à ce jour, la République Démocratique du Congo, pays au cœur de l'Afrique centrale demeure le territoire où se passe des différentes scènes des conflits armés, des guerres inter-ethnique et des attaques par ses voisins. Cette situation a rendu catastrophique la situation humanitaire et mérite l'attention de l'état congolais, de la communauté internationale et des travailleurs sociaux. Sur ce, il y a la nécessité de la présence des travailleurs sociaux du monde et de la RDC, pour l'accompagnement et réinsertion sociale des personnes déplacées.

MERCI